

# L'intégration d'un enfant différent n'est-elle qu'un parcours semé d'embûches ?

ANNE FROIDEVAUX  
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

*Annette est une jeune Neuchâteloise de 11 ans, aveugle de naissance et qui éprouve des difficultés à communiquer. Quand on l'a découvert, après quelques mois, elle allait déjà à la crèche; elle a continué, naturellement, de le faire. C'était pourtant la première étape du parcours semé d'embûches de l'intégration d'un enfant en situation de handicap dans le cursus éducatif ordinaire. En effet, à Neuchâtel comme dans d'autres cantons, l'intégration n'a longtemps été ni une pratique courante, ni une solution encouragée par les autorités scolaires.*

## L'association insiême pour l'intégration

Le sujet sensible de l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers dans l'école ordinaire constitue l'un des chevaux de bataille d'insiême Neuchâtel, association de parents de personnes mentalement handicapées, qui a formé un « groupe intégration » en 1993. Secrétaire et membre de l'association, Delphine Vaucher, elle-même maman de trois enfants dont Clémence, jeune fille trisomique de 19 ans, en fait partie depuis 1996. *Nous sommes très engagés sur ce sujet, sans pour autant préconiser l'intégration à tout prix. Nous soutenons les parents qui souhaitent l'intégration de leur enfant et travaillons à faire évoluer la situation. Bien que les écueils et les réticences soient tou-*

*jours les mêmes, on sent en ce moment émerger une volonté; on sent qu'il y a des gens dans les écoles et parmi les autorités scolaires qui y croient et qui sont persuadés du bienfondé de l'intégration.*

Avec l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, qui fait suite au transfert de la responsabilité de l'enseignement spécialisé de l'AI aux cantons, ces espoirs devraient même se concrétiser. En effet, cet accord recommande que les solutions intégratives soient favorisées par les concepts que les cantons doivent proposer pour organiser l'enseignement spécialisé.

## Au bon vouloir des enseignants

Il y a six ans, lorsque les parents d'Annette ont souhaité qu'elle aille un jour par semaine à l'école ordinaire, leur demande a surpris: qu'allait-elle faire les autres jours de la semaine? Aucune solution n'était prévue pour ce cas de figure. La maman d'Annette, Johanna Lott-Fischer, se souvient: *tout s'était bien passé jusque-là, nous trouvions dommage qu'elle ne puisse pas aller à l'école avec les enfants du quartier. Nous avons donc pris les contacts et cherché des solutions pour qu'Annette puisse être intégrée partiellement à l'école ordinaire tout en bénéficiant d'une éducation spécialisée le reste du temps. Cela demande beaucoup de flexibilité de la part de toutes les instances concernées et c'est un grand effort d'organisation pour nous qui faisons la coordination. Et ce n'est jamais terminé, chaque année ça recommence, il faut convaincre et s'assurer que tout convienne à Annette. Avec l'aide du Service socio-éducatif de la ville de Neuchâtel, il a ainsi fallu trouver des enseignants qui soient d'accord d'accepter Annette dans leur classe. Plus tard est intervenu le Centre pédagogique la*

pour élèves handicapés de la vue, qui a détaché Sylvie Bovet-Jornod, enseignante spécialisée formée pour accompagner les enfants malvoyants et aveugles. Elle la suit depuis trois ans tous les lundis après-midi.

Annette fréquente aujourd'hui un jour par semaine une classe de 4<sup>e</sup> année primaire au Collège des Parcs à Neuchâtel. Jusqu'ici, tout se passe bien et ses parents se disent satisfaits de la situation actuelle. Une fois les contacts établis, les portes se sont ouvertes et des personnes se sont montrées prêtes à discuter et à tenter l'aventure. Ils regrettent seulement que rien ne soit prévu pour ce type de situation, d'avoir dû eux-mêmes prendre l'initiative et de dépendre du bon vouloir des enseignants. Johanna Lott-Fischer insiste sur l'importance du dialogue avec ces derniers, qu'il faut contacter tôt afin qu'ils aient le temps de réfléchir et de se préparer. La plupart d'entre eux n'ont jamais vécu une telle situation et ils ont besoin de savoir quel est leur rôle et quel soutien ils peuvent espérer. Ils ont également souvent des réticences à avoir un enseignant spécialisé dans la classe, des réticences qui *s'estompent rapidement la*

*plupart du temps*, précise Sylvie Bovet-Jornod, qui intervient aux côtés d'enfants malvoyants dans plusieurs classes.

Si tout se passe bien jusqu'ici, les parents d'Annette savent que tout peut aussi être soudainement remis en question. Comme le souligne Delphine Vaucher, *il est difficile*

*ainsi de faire des projets pour ces enfants. Même si un enseignant accepte de les prendre dans sa classe, tout peut-être remis en question à n'importe quel moment. Tout tient à leur bonne volonté et souvent ils acceptent en se réservant la possibilité d'arrêter si cela ne fonctionne pas.*

## Les autres enfants et leurs parents

Le dialogue est aussi important du côté des parents des autres enfants de la classe. Séverine Marquand, la maman d'Arthur, camarade de classe d'Annette, se souvient que lors de la réunion de parents à l'entrée en 1<sup>re</sup> année primaire, les parents d'Annette étaient présents pour expliquer leur démarche et répondre aux questions. *Bien expliquer la situation de l'enfant intégré, ses difficultés mais aussi ses capacités, cela permet de mieux comprendre certains comportements et dissiper d'éventuels malentendus, par exemple quant au fait que l'enfant intégré n'est pas soumis aux*

*mêmes exigences et passe les années sans avoir atteint les objectifs imposés aux autres*, précise Delphine Vaucher. Du côté des élèves, parler est tout aussi important, même si selon Séverine Marquand, dont le fils côtoie Annette depuis l'école enfantine, *les enfants ont une manière d'aborder la différence qui est tout autre que celle des adultes, ils se posent moins de questions et ils y vont spontanément. Je trouve très positif que ces contacts soient possibles à l'école, pour les uns et les autres, pour ne pas oublier qu'il est important de faire une place à tout le monde dans la société.*

## L'intégration à temps partiel

Bien qu'elle ne soit habituelle ni pour l'école ordinaire ni pour l'institution spécialisée que fréquente Annette, la solution de l'intégration partielle semble convenir à tout le monde, et à Annette en premier. En effet, de par son handicap, elle doit faire des apprentissages spécifiques comme le braille, apprendre à se déplacer ou à utiliser un clavier spécial. C'est ce qu'elle fait au *Zentrum für blinde und sehbehinderte Kinder und Jugendliche* à Zollikofen près de Berne. Mais depuis son entrée à la crèche, ses parents ne cessent de constater le plaisir d'Annette à côtoyer les enfants de son quartier. Ils relèvent aussi la stimulation intellectuelle que cette journée au Collège des Parcs constitue pour elle. *A l'école à Berne, c'est un autre rythme, parfois plus adapté. Mais hors de l'école spéciale, elle vit dans un univers*

*fait pour et par les personnes voyantes, si elle en était coupée pendant toute sa scolarité, comment pourrait-elle un jour s'y sentir à l'aise?* interroge sa maman, qui ajoute : *elle bénéficie de cette manière des deux systèmes – ordinaire et spécialisé – et également d'un enseignement bilingue, puisqu'à Berne cela se passe en allemand.* Mady Ruedin, l'enseignante de la classe d'Annette, est claire sur ce point : *une journée par semaine c'est bien, c'est même bénéfique pour tout le monde. Mais plus, ce serait difficile. Quand Annette participe, cela prend quand même plus de temps, en raison de ses difficultés à communiquer. Et puis avoir tous les jours un autre adulte dans la classe ou alors m'occuper d'elle moi-même en plus des autres enfants, cela ne me semble pas réalisable ni même souhaitable.*

## Le contact avec les camarades

Les parents d'Annette continuent de tout faire pour que leur fille puisse aller un jour par semaine à l'école ordinaire, non seulement parce que c'est bénéfique pour elle mais aussi parce qu'elle est *bien accueillie par les autres enfants, elle fait vraiment partie de la classe.* Mady Ruedin, l'enseignante qui a repris la classe en duo avec une collègue en début de 4<sup>e</sup> année primaire, dit à peu près la même chose d'une autre manière : *on sent qu'il y a une harmonie dans cette classe, que ces élèves fonctionnent depuis longtemps ensemble et que ça se passe bien. Ils comprennent qu'il y a des choses qu'Annette ne peut pas faire, qu'il faut parfois de la patience.* Les interactions ne sont d'ailleurs pas toujours faciles. Le lundi par exemple, deux enfants se proposent pour accompagner

Annette lors de la récréation, car il faut l'aider à sortir de la classe, à s'habiller, à descendre les escaliers et rester avec elle dans la cour. Ces moments-là ne sont pas toujours aisés pour les enfants : *C'est assez difficile de jouer avec Annette. Elle ne peut pas jouer aux jeux auxquels on joue, et puis elle ne parle pas beaucoup. Quand on lui demande à quoi elle voudrait jouer, elle ne peut pas le dire. On ne sait pas très bien à quoi elle a envie de jouer, ce qu'elle aime faire.*

Ces difficultés de communication n'empêchent pas que des espaces d'échange existent, échanges qui sont facilités quand un adulte participe. Pendant l'heure de dessin par exemple, Sylvie Bovet-Jornod propose régulièrement à un enfant de

Photo Chantal Armez, Blindenschule Zollikofen



venir lire une histoire à Annette ou de lui expliquer quelque chose qu'elle n'a pas compris, ce que les élèves font avec beaucoup de plaisir. La musique constitue également un moyen important pour Annette de participer. Elle apprécie les leçons de flûte, qui sont d'ailleurs données par Sylvie Bovet-Jornod, parce qu'elles font partie de l'intégration d'Annette. Les élèves et l'enseignante lui lisent les notes, on lui joue le morceau une fois et en général elle est

capable de le jouer à son tour. Ses camarades sont aussi impressionnés par le fait qu'elle sache chanter une note juste, sans même l'avoir entendue au piano. Ses talents en musique lui permettent également de participer aux concerts de la chorale, moments importants de la vie de l'école.

Aller à l'école avec les autres enfants du quartier, ce n'est pas seulement s'intégrer à l'école mais aussi faire partie de la vie du quartier. Les parents d'Annette en sont très conscients, et c'est une raison importante de leur démarche: *si Annette était toute la semaine à Berne, ce serait un risque de s'isoler pour toute la famille*. Aujourd'hui, c'est tout le contraire qui se passe. Les enfants du quartier connaissent Annette et la saluent quand ils la croisent en ville. Ils savent comment interagir avec elle: *il faut lui toucher le bras et lui dire salut, et souvent après elle nous reconnaît, elle dit notre nom*, raconte Arthur, un de ses camarades de classe. Les parents d'Annette font d'ailleurs beaucoup pour la vie du quartier, notamment à travers leur fille. L'anniversaire d'Annette est un événement pour les enfants, qui l'attendent avec impatience. La dernière fois, ils ont pris un goûter dans le noir et ils ne sont pas près d'oublier cette expérience !

## Un enrichissement réciproque

Ce genre d'activités nous rappelle une chose: l'intégration ne signifie pas seulement faire une place à l'autre dans la société, c'est aussi s'intéresser à lui, à son univers, à sa façon de percevoir le monde. C'est bien là ce que visent, d'une manière ludique, les parents d'Annette. Sylvie Bovet-Jornod y contribue à l'école. L'année passée, elle a par exemple lu l'histoire de Louis Braille avec la classe. Elle dispose également de matériel permettant de se mettre dans la peau d'une personne mal-

voyante ou aveugle, qu'elle fait expérimenter aux élèves. La machine à écrire Braille qui reste dans la classe et qu'Annette utilise quand elle vient permet aux élèves de s'apercevoir des compétences spécifiques qu'elle acquiert le reste de la semaine à Berne. C'est pour elle aussi une manière de partager un peu son monde avec les autres enfants; elle a par exemple offert à chaque élève de la classe un marque-page avec son nom écrit en braille. L'enrichissement est certain et il est réciproque.

## Le droit à une place dans la société

*L'intégration des enfants en situation de handicap n'est pas un but en soi mais c'est l'un des moyens qui nous permet de rendre à ces personnes leur place dans la société. Elles ont leur place et elles ont le droit de vivre pleinement tout ce à quoi les personnes dites ordinaires ont accès. L'intégration scolaire est un des moyens d'atteindre cet objectif. Le fait de travailler dans une structure protégée ou de travailler dans une structure ordinaire, ce n'est pas non plus un but en soi, c'est un moyen de vivre dans la société, de donner une place et un rôle à tout le monde.* Delphine Vaucher met ici le doigt sur deux aspects fondamentaux de la raison d'être de l'intégration. D'abord, elle nous rappelle que l'intégration répond à la Loi sur l'égalité pour les handicapés, aussi

appelée *LHand*, qui veut que l'on facilite la participation des personnes handicapées à la société. L'accès à une formation est un moyen, notamment par l'encouragement de l'intégration des enfants et adolescents handicapés dans l'école régulière par des formes de scolarisation adéquates (art.20). Delphine Vaucher relève ensuite un autre élément sensible de la participation des personnes handicapées à notre société, celle du travail: à quoi bon intégrer les enfants en situation de handicap à l'école ordinaire si c'est pour ne leur offrir que la perspective du travail en atelier protégé? Comment soutenir les patrons qui souhaiteraient faire une place à une personne handicapée et comment en convaincre d'autres de le faire, voilà assurément d'autres défis actuels d'**insieme**.

## Mady Ruedin, enseignante en 4<sup>e</sup> année primaire au Collège des Parcs, Neuchâtel

### *Comment l'intégration d'Annette dans votre classe a-t-elle été décidée ?*

C'est le Service socio-éducatif de la ville qui m'a contactée au mois de mai pour me demander si j'étais d'accord de reprendre la classe où était Annette. Je la connaissais déjà un peu, je la voyais de temps en temps dans le collège et elle participait aux concerts de la chorale. Il m'a fallu un moment pour dire oui : ce qui m'inquiétait, c'était plus d'avoir toujours un autre adulte dans la classe qu'Annette elle-même. Finalement je me suis dit que c'était une occasion que je n'aurais peut-être plus de vivre cela. J'ai donc accepté et tout se passe bien, le feeling a passé, je m'entends très bien avec Nathalie, l'accompagnante qui vient le matin, et Sylvie, l'enseignante spécialisée qui vient l'après-midi. C'est une expérience positive pour moi.

### *Est-ce que la présence d'Annette implique de grands changements dans votre programme ?*

Pour qu'Annette puisse profiter de l'enseignement, il a fallu favoriser les activités orales et le français. Cela tombe bien, le lundi est le jour où nous découvrons les mots de vocabulaire de la semaine. J'ai dû déplacer les maths en début de matinée avant qu'Annette arrive, car c'est plus difficile à suivre pour elle. La géographie lui convient bien par contre, puisque cela se passe en grande partie oralement. Dans l'après-midi il y a la leçon de flûte, qu'elle apprécie beaucoup. Et finalement pendant le dessin, elle répète les mots de vocabulaire et les écrit sur sa machine à écrire Braille, avec Sylvie. Il y a donc eu quelques arrangements, mais cela reste minime.

### *Quelles sont les conditions nécessaires à l'intégration d'enfants en situation de handicap dans une classe ordinaire ?*

Pour que ça se passe bien, il faut que ce soit un choix. Si c'est imposé, on a d'emblée un point de vue négatif. Il est aussi nécessaire que les gens soient d'accord de travailler ensemble et qu'ils s'entendent bien. C'est possible dans une classe homogène, c'est-à-dire où il n'y a pas trop de problèmes de comportements ou d'enfants qui doivent apprendre le français par exemple ; sinon, cela devient très lourd pour l'enseignant. Et puis, s'il faut une personne pour accompagner l'enfant tous les jours, je ne vois pas tellement l'intérêt de l'intégration. D'ailleurs, tous les enseignants n'accepteraient pas d'avoir un autre adulte dans la classe, encore moins à plein temps.

### *Quels sont les bénéfices d'une telle intégration ?*

Il est difficile de dire si c'est directement lié à l'intégration d'Annette, mais cette classe a beaucoup de qualités humaines, il y a une tolérance entre les élèves qu'on ne trouve pas dans toutes les classes. Les enfants disent qu'ils trouvent important de connaître mieux un handicap pour savoir comment se comporter avec des personnes qui ont des difficultés. Ils sont curieux de savoir comment Annette perçoit les choses, les couleurs par exemple. Et puis c'est vraiment un désir des parents que les enfants en situation de handicap soient le mieux possible intégrés dans la société, et ce n'est pas en les isolant qu'on facilite cela. L'intégration sociale me semble importante et si l'école peut y contribuer, c'est bien.

## Sylvie Bovet Jornod, enseignante spécialisée, suit Annette tous les lundis

### *Quel est votre rôle quand vous intervenez auprès d'un enfant en intégration ?*

J'accompagne l'élève pendant quelques leçons par semaine, selon ses besoins, et je m'occupe aussi de vérifier que le matériel et l'environnement soient adaptés. Dans le cas d'enfants malvoyants, il faut par exemple s'assurer que les agrandissements soient adéquats, dans certaines situations que la lumière soit suffisante ou qu'elle ne gêne pas. Si l'enfant est fatigué et de ce fait rencontre certaines difficultés, j'essaie d'obtenir des aménagements dans l'horaire, mais c'est un point délicat.

Je donne aussi des conseils aux enseignants, qui sont seuls avec l'enfant le reste de la semaine. Lorsque je suis dans la classe, je m'occupe bien sûr en priorité de l'enfant intégré, mais je vais aussi aider les autres élèves. C'est une manière non seulement de lui laisser de l'autonomie, mais aussi de décharger un peu l'enseignant. Les effectifs sont de plus en plus grands et les classes toujours plus hétérogènes. Le travail des enseignants est devenu très chargé et je pense qu'ils apprécient cette aide.

### *Quels sont selon vous les ingrédients d'une intégration réussie ?*

Discuter avec l'enseignant, ne pas lui imposer un élève est primordial. Il faut aussi que l'enfant ne souffre pas, qu'il se sente accepté et qu'il n'y ait pas un décalage

trop grand avec les autres enfants de la classe. Sinon, il voit l'écart, lâche prise, se démotive. Il est important de sensibiliser le reste de la classe pour qu'ils puissent bien comprendre quel est le handicap de leur camarade, comment il le vit, quelles difficultés il rencontre ; de cette manière, ils comprennent mieux et l'intégration est plus réussie.

### *A votre avis, que faudrait-il changer dans l'école pour que l'intégration se fasse plus aisément ?*

Les élèves sont tous différents ; l'élève moyen, la classe homogène cela n'existe pas. Dispenser un enseignement différencié serait une façon de répondre à cette hétérogénéité, mais il faut s'en donner les moyens. Les effectifs sont souvent trop importants pour le faire aujourd'hui. Dans ce domaine, on pourrait s'inspirer des pays nordiques, qui ont des meilleurs résultats que nous – je pense aux épreuves PISA – et qui fonctionnent différemment. En Finlande, une analyse fine est faite des besoins réels de chaque élève, il y a moins d'élèves dans les classes, notamment dans les degrés inférieurs et il y a généralement plus qu'une personne pour s'occuper de la classe. De cette manière, il est plus facile d'appliquer des rythmes d'apprentissage adaptés à chaque enfant. Mais une fois encore, cela demande des moyens et il faut être prêt à les investir. Mais nos enfants ne valent-ils pas cela ?